

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 février 2012
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 17 février 2012, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, les citoyens israéliens ont été visés par des actes terroristes odieux commis sur notre territoire ainsi qu'en différents points du globe. Alors que Bangkok, Tbilissi ou encore New Delhi étaient frappées par des attentats, des roquettes tirées depuis la bande de Gaza continuaient de s'abattre sur différentes localités du sud d'Israël.

Lettre après lettre, je ne cesse d'expliquer que les tirs de roquettes effectués depuis Gaza pourraient provoquer une escalade du conflit dans notre région déjà instable, mais le Conseil de sécurité n'a toujours pas émis la moindre condamnation de ces actes.

Rien que ces deux dernières semaines, 11 roquettes tirées depuis Gaza ont visé des villes israéliennes et touché les zones de Sha'ar Hanegev, Sdot Hanegev, Eshkol et Ashkelon.

Aujourd'hui même, des terroristes ont tiré deux roquettes sur le sud d'Israël et attaqué une patrouille de gardes frontière des Forces de défense israéliennes au moyen de tirs de roquettes et d'une bombe artisanale.

Le 10 février 2012 au soir, deux roquettes ont été tirées sur les kibboutz de Zikim et Alumim, blessant une femme. Le hasard a heureusement voulu que ces attaques n'aient pas de conséquences beaucoup plus dramatiques, car l'une des roquettes a explosé entre deux maisons, dont les habitants étaient réunis au grand complet pour observer le sabbat.

Il est grand temps que le Conseil de sécurité condamne ces attaques sans réserve et sans ambiguïté, au nom du droit international auquel elles portent gravement atteinte mais aussi de la paix et de la sécurité régionales qu'elles menacent dangereusement. Israël compte sur le Conseil de sécurité et tous les membres de la communauté internationale responsables pour condamner sans plus attendre les tirs incessants de roquettes depuis Gaza.

Chacune de ces attaques en dit long sur la nature et les intentions de l'organisation terroriste Hamas, qui continue, de fait, de régner sur Gaza, toujours avec le soutien du régime iranien, qui lui fournit notamment des fonds et des armes. C'est d'ailleurs ce qu'a dit sans ambages le chef du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh,



cette semaine, au cours de sa visite en Iran, où il a déclaré : « le combat et la résistance armée sont les seuls moyens de parvenir à nos fins ».

Israël impute à l'organisation terroriste Hamas la responsabilité pleine et entière de toutes les attaques lancées depuis Gaza. Il exerce en tant que de besoin son droit à la légitime défense et continuera de le faire et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**
